INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 24 octobre 2022**

* Les marchés européens ont débuté la semaine en hausse, les investisseurs espérant un ralentissement du rythme de hausse des taux de la Fed en décembre. L’indice CAC 40 a clôturé sur un gain de 1,59% à 6 131,36 points tandis que l’EuroStoxx50 s'est adjugé 1,55% à 3 530,50 points. Wall Street, qui a fini en forte hausse vendredi, était également bien orienté, avec un Dow Jones en hausse de 1,06% et un Nasdaq Composite en progression de 0,13%.
* La Bourse de Shanghai a reculé de 2% après la reconduction de Xi Jinping à la tête du parti communiste chinois pour un troisième mandat consécutif, avec un pouvoir renforcé.
* Selon des informations publiées vendredi par le Wall Street Journal, des membres de la Fed souhaitent ouvrir les débats lors de la réunion des 1er et 2 novembre sur un ralentissement du resserrement monétaire en décembre.
* " Mary Daly, la présidente de l'antenne régionale de la Banque centrale de San Francisco (…) a indiqué que la Fed pourrait de nouveau voter une hausse de 75 points de base à la réunion du 2 novembre, comme s'y attendent les marchés, tout en ajoutant qu'elle recommandait aux gens de ne pas escompter que ce sera 75 points de base pour toujours ", souligne Eric Lafrenière, Gérant Actions US chez Richelieu Gestion.
* Les marchés attribuent ainsi désormais une probabilité de 52,3% à une hausse des taux de la Fed de 75 ponts de base en décembre et de 43,8% à une hausse des taux de 50 points de base.
* Les statistiques décevantes aux Etats-Unis et en Europe ont donné du poids à un tel scénario. L'indice des directeurs d'achat (PMI) Composite, qui prend en compte les secteurs manufacturier et des services, est ressorti à 47,3 en octobre. Il s'était élevé à 49,5 en septembre et était attendu à 49,3.
* La contraction de l'économie de la zone euro s'est également renforcée en octobre. Elle est désormais en récession affirme Barclays, qui cite les PMI parus aujourd'hui. L'indice des directeurs d'achat (PMI) Composite, qui prend en compte les secteurs manufacturier et des services, est ressorti à un plus bas de 23 mois à 47,1 en octobre. Il s'était élevé à 48,1 en septembre et était anticipé à 47,6.
* Selon BNY Mellon Investment Manager, l'économie européenne est déjà en récession, principalement à cause de l'aggravation du choc énergétique. L'Europe est un grand importateur net d'énergie, contrairement aux États-Unis, et la dépendance au gaz y est importante. Cela met la BCE dans l'embarras quant au rythme de son cycle de hausse. Nous nous attendons à un resserrement brutal de la BCE, avec une nouvelle hausse de 75 points de base cette semaine, portant son taux directeur à 1,5%.

Les actions européennes devraient rester sous pression compte tenu de la forte probabilité de récession dans la région, de la profondeur et de la durée de cette récession, et de l'incertitude quant à l'orientation des politiques.

* L’activité dans le secteur privé a stagné en octobre en France, a indiqué S&P Global. L’indice des directeurs d’achat (PMI) Composite, qui prend en compte les secteurs manufacturier et des services, est ressorti à 50 en octobre, soit un plus bas depuis 19 mois. Il s’était élevé à 51,2 en septembre. Le PMI manufacturier est passé de 47,7 à 47,4 entre septembre et octobre et était attendu à 47. Le PMI des services est passé de 52,9 à 51,3 entre septembre et octobre et était attendu à 51,1.

" Cet arrêt de la croissance a résulté d'un nouvel affaiblissement de la demande, la hausse des prix et le manque croissant de visibilité économique ayant dissuadé les clients de passer commandes, comme en témoigne la troisième baisse mensuelle consécutive des nouvelles affaires " ; a expliqué S&P Global.

Et de préciser : "Les tensions inflationnistes sont en effet restées élevées et nettement supérieures à leur moyenne historique en octobre, les entreprises interrogées ayant signalé une forte augmentation de leurs coûts – particulièrement les dépenses d'énergie –, qu'elles ont répercutée sur les clients au travers d'une hausse de leurs tarifs ".

Parallèlement, les perspectives d'activité se sont repliées, affichant leur plus faible niveau depuis presque deux ans.

" Si le secteur des services français continue de faire preuve d'une certaine robustesse face à la dégradation générale de la conjoncture, il lui sera toutefois bientôt impossible de continuer à porter, à lui seul, la croissance de l'ensemble de l'économie. " a prévenu Joe Hayes, économiste chez S&P Global Market Intelligence.

* En hausse ce matin à la suite de la décision de Boris Johnson de se retirer à la course au 10 Downing Street, la devise britannique affiche désormais une légère baisse. La livre sterling s’effrite de 0,16% à 1,1446 dollar. L’ancien ministre des Finances, Rishi Sunak, partisan d'un politique budgétaire conservatrice, a été élu du parti conservateur et remplacera donc Liz Truss au poste de Premier ministre. L’élection de Rishi Sunak a entraîné une accélération de la baisse du 10 britannique, qui perd 30 points de base à 3,74%, ce qui pèse sur la devise britannique.
* Les cours du gaz en Europe ont continué de se replier ce lundi. Le cours du future de référence pour le gaz - le Dutch TTF – s'échange à 98 euros le mégawatt-heure pour le contrat de novembre, à comparer avec un plus haut en août de près de 350 euros le mégawatt-heure. " Températures clémentes, hausse des importations, reprise de la production hydroélectrique, tassement de la demande et dégradation des perspectives de croissance se conjuguent pour affaiblir les prix du gaz naturel ", explique BFT Investment Managers.

**SOCIETES**

* La progression a été quasi-générale à Paris. Seules 3 valeurs du CAC 40 ont fini dans le rouge : Renault et Hermès et ArcelorMittal.
* Imerys, le fabricant de matériaux industriels, a enregistré l'une des plus fortes hausses du SBF 120 (+ 4,97% à 38 euros) a mi-séance. Le groupe a annoncé ce lundi la mise en exploitation minière d'ici 2027 d'un gisement de lithium en France à Beauvoir (Allier) qui sera "l'un des plus grands" d'Europe, et servira à accélérer la transition énergétique en alimentant l'industrie des véhicules électriques.

Le montant de l'investissement s'élève à un milliard d'euros pour exploiter pendant au moins 25 ans un gisement dont les "concentrations et quantités" ont été jugées "très attractives" au terme de 18 mois de sondages souterrains et d'études, a indiqué le groupe dans un communiqué.

Le gisement "devrait fournir une source domestique durable et compétitive d'approvisionnement pour les constructeurs automobiles français et européens et contribuerait largement à relever les défis de la transition énergétique" a déclaré Alessandro Dazza, directeur général d'Imerys.

"Ce projet, exemplaire sur le plan environnemental et climatique, réduira drastiquement nos besoins d'importation de lithium", a salué le ministre français de l'Economie, Bruno Le Maire, dans le communiqué du groupe. Il ajoute qu'il sera soutenu par le gouvernement français.

Sur la dizaine de projets européens d'exploitation de lithium, celui d'Imerys est le deuxième plus important, depuis l'abandon du projet de Rio Tinto en Serbie en janvier, et derrière celui de la start-up Vulcan en Allemagne, basé sur l'exploitation de saumures de la vallée rhénane.

Par ailleurs, l'entreprise promet à terme 1000 emplois directs et indirects en Auvergne-Rhône-Alpes, sur deux sites: la mine d'extraction souterraine du mica contenant le lithium, entre 75 et 350 mètres de profondeur; et une usine de purification des minéraux et de transformation en hydroxyde de lithium, à moins de 100 kilomètres de la mine.

* 14,74 euros, c'est le cours d'Orpea depuis ce matin. Il n'a pas bougé et pour cause. L'AMF a demandé ce matin la suspension des instruments financiers (actions, titres de créance et instruments liés) avant l'ouverture du marché en vue "d’assurer une bonne information du marché", a déclaré le régulateur dans son communiqué de presse. La "publication d’un communiqué de la part de l’émetteur" est attendue en application du règlement européen sur les abus de marché, précise encore l’AMF.

Pour l'instant, Orpea n'a pas publié de communiqué. Via son agence de relations presse, il n'indique rien de plus pour le moment que le fait "qu'à la demande du régulateur, le cours de bourse d'Orpea est suspendu à compter du lundi 24 octobre avant ouverture dans l'attente de la publication d'un communiqué."

Le groupe de maisons de retraite, qui organisera deux conférences investisseurs les 15 et 17 novembre prochains, a une nouvelle équipe de direction aux commandes, comme annoncé par son directeur général Laurent Guillot le 10 octobre. La nouvelle équipe mise en place sera chargée de la transformation et du pilotage du plan stratégique au service de la reconstruction du groupe.

Le 28 septembre, Orpea avait publié des résultats en berne au premier semestre 2022, fortement affectés par des dépréciations d'actifs. Sa perte nette s'élève à 269 millions d'euros. Si son chiffre d'affaires a progressé de 10,9%, dont 6,4% de croissance organique, à 2,29 milliards d'euros, sa marge opérationnelle courante a fondu de 758 bps, passant de 11,1% à 3,6%. Idem pour sa marge d'Ebitdar qui s'établit à 18,6% au premier semestre 2022, contre 24,9% au premier semestre 2021, soit un recul de 628 bps.

En termes de perspectives, et ainsi qu'indiqué dans le communiqué publié le 12 septembre 2022, la tendance baissière de la performance financière des activités observée au premier semestre 2022 pourrait être amplifiée au second semestre compte tenu de la volatilité additionnelle observée sur les prix de l'énergie.

Dans ce contexte, et, en fonction du redressement du taux d'occupation, le taux de marge d'Ebitdar du groupe au second semestre 2022 pourrait être inférieur à celui du premier semestre 2022, ce qui nécessiterait qu'Orpea se rapproche des créanciers concernés pour renégocier les covenants financiers. Une telle démarche ne serait entreprise qu'en cas de risque avéré d'un non-respect de ratio, et ce en vue de préserver la structure financière du groupe.

Dans ses comptes consolidés semestriels condensés du 28 septembre, le groupe indiquait : "Par ailleurs, il est rappelé que les comptes consolidés semestriels condensés ont été arrêtés dans une hypothèse de continuité d'exploitation, laquelle repose notamment sur la confiance du management à mener à bien le programme de cession d'actifs sur lequel le groupe s'est engagé et les actions nécessaires afin d'être en mesure de respecter les covenants bancaires."

* Les Enseignes Casino et le Groupe Bérard Distribution ont annoncé la signature d’un contrat de ralliement en franchise de 153 magasins. Ces derniers, situés dans le sud du territoire dans les régions Occitanie, Auvergne Rhône Alpes et Paca, représentent 66 millions d’euros de chiffre d'affaires, et passeront sous enseignes Vival ou Spar d’ici à la fin du mois d’octobre. Ces 153 magasins viennent ainsi se rajouter aux 400 ouvertures et ralliements depuis le début d’année 2022.

Tina Schuler, directrice générale des Enseignes Casino : " Nous sommes très fiers et heureux d'accueillir le réseau des 153 magasins de Bérard Distribution au sein de nos Enseignes Casino, et de renforcer davantage encore notre ancrage territorial, grâce notamment à l'agilité de notre organisation logistique. Depuis près de 125 ans, nous sommes implantés au plus près de nos clients. "

* Moins de deux semaines après son profit warning, Philips a dévoilé le détail de ses comptes du troisième trimestre et une nouvelle restructuration passant par 4 000 suppressions de postes. A la Bourse d’Amsterdam, Philips a cédé 1,82% à 13,02 euros. Cette restructuration destinée à « rationaliser ses méthodes de travail et à réduire ses dépenses de fonctionnement » lui en coûtera 300 millions d’euros au cours des prochains trimestres. Le groupe d’électronique présent dans la santé compte ainsi économiser 300 millions d’euros par an.

" Ma priorité immédiate est d'améliorer l'exécution afin que nous puissions commencer à regagner la confiance des patients, des consommateurs et des clients, ainsi que des actionnaires, " a a expliqué le nouveau patron, Roy Jakobs.

Ces coûts supplémentaires viennent en sus d'une charge pour dépréciations de 1,3 milliard de dollars enregistrée au niveau de ses activités soins du sommeil et de la respiration au troisième trimestre. Philips a ainsi essuyé une perte nette de 1,33 milliard d'euros contre un profit de 2,98 milliards d'euros, un an auparavant.

Ces activités ont fait l'objet d'un coûteux rappel d'appareils de traitement de l'apnée du sommeil en raison des risques qu'ils faisaient peser sur la santé. Ces dépréciations sont notamment le résultat de la révision des perspectives financières de ces activités liée à un décret de consentement proposé par la FDA pour résoudre le problème.

Sans surprise, les comptes du troisième trimestre sont conformes aux indications données lors de l'avertissement. L'Ebita ajusté s'est élevé à 209 millions d'euros contre 512 millions d'euros, un an auparavant. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 4,3 milliards d'euros, en baisse en données comparables d'environ 5%.

* Mattel, le fabricant de jouets américain, va débourser 3,5 millions de dollars (3,55 millions d'euros) pour clore un litige avec la Securities and Exchange Commission (SEC), le gendarme boursier américain, portant des déclarations financières en 2017. Selon The Wall Street Journal, le fabricant de poupées Barbie et de voitures Hot Wheels, basé en Californie, a sous-estimé de 109 millions de dollars la provision pour moins-value liée à l'impôt pour le troisième trimestre de 2017 et a surestimé du même montant la charge fiscale pour le trimestre suivant. La perte nette et la perte nette par action de Mattel ont été sous-estimées de 15 % pour le troisième trimestre, puis surestimées de 63 % pour le quatrième trimestre, a indiqué la SEC.

Mattel n'a ni admis ni nié les allégations de la SEC lorsqu'elle a accepté de payer l'amende. Une porte-parole de Mattel a déclaré que l'entreprise était "heureuse que cette affaire soit derrière elle". "Bien que nous n'allions pas commenter les faits sous-jacents, nous apprécions la reconnaissance par la SEC des mesures correctives prises par la société", a déclaré la porte-parole.

**ANALYSES**

* L'énergie est une source essentielle de production et son rationnement devrait avoir de multiples effets négatifs. La France est très exposée et vulnérable. Non seulement le gaz naturel représente une part significative de la consommation finale d'énergie de son industrie ; 41 % contre 34 % pour l'industrie allemande ou italienne. Mais elle a un secteur agroalimentaire de premier plan qui pourrait ne pas se relever des pénuries d’énergie sans accompagnement spécifique. Le pouvoir d'achat ne doit pas concentrer les débats.

La pénurie d'énergie est un choc externe qui accélère les délocalisations, déprécie le capital et engendre un ralentissement de la productivité. Premièrement, la hausse des prix de l'énergie et son rationnement conduisent à des arrêts de la production et une dépréciation de capital, mais aussi de l'immobilier, ce qui a aussi pour effet de réduire les revenus macroéconomiques.

Deuxièmement, la pénurie engendre une diminution de l'investissement qui elle-même limite l'accumulation de capital. Cette crise risque donc d’accroitre encore un peu l’écart de productivité et de croissance de la France et de l’Europe avec le reste du monde. Troisièmement, le rationnement peut conduire les entreprises à importer plus pour limiter la baisse de production même si la dépréciation de l'euro réduit l'intérêt d'une telle substitution.

Enfin, au niveau macroéconomique, il ne faut pas sous-estimer l'impact sectoriel qui peut être supérieur à la somme des problèmes des entreprises du secteur considéré. Pour quantifier ce risque, il a été construit un indice de sensibilité au rationnement du gaz, pour les trois grands pays de la zone euro que sont l'Allemagne, la France et l'Italie. Cet indice de sensibilité intègre l'importance du gaz comme source d'énergie, le poids des secteurs, la probabilité de substitution d'une énergie vers une autre, la part de travailleurs qualifiés et la capacité des entreprises à fixer leur prix de vente. Le secteur le plus impacté au sein de ces trois pays est sans surprise la chimie allemande.

Mais le deuxième secteur le plus vulnérable est l'agroalimentaire français. En troisième position, la chimie française devant l'agroalimentaire allemand. Le premier secteur italien le plus exposé est aussi l'agroalimentaire. Il arrive en 6e position. Ainsi, le risque sectoriel le plus élevé pour la France, mais aussi pour la zone euro vient de l'agroalimentaire. Sans soutien dédié à ce secteur, la perte de PIB et de savoir-faire pourrait déstabiliser l'offre française.

En revanche, le déclin de certains secteurs libère des facteurs de production pour les autres. Certains secteurs vont donc bénéficier de la réduction de la production des entreprises les plus touchées comme les équipements de transport, selon les modèles multirégionaux d'équilibre général. C'est exactement ce qui a été observé dans le secteur manufacturier japonais à la suite de la pénurie d'énergie engendrée par l'accident de Fukushima. Bien sûr, la situation serait très différente si les entreprises devaient s'adapter à une hausse des prix de l'énergie carbonée décidée pour accélérer la transition énergétique.

En choisissant de subventionner la consommation d'énergie, les pays d'Europe exercent une pression à la hausse sur les prix internationaux et déstabilisent l'offre d'énergie mondiale. La consommation finale des ménages européens est soutenue artificiellement et crée un effet d'éviction sur l'offre d'énergie pour les entreprises. C'est la double peine pour les entreprises productives qui peut déstabiliser des filières clés pour la croissance.

**L’AGENDA DU 25 octobre 2022**

**8h00 en Allemagne**
Indice des prix à la production en septembre

**10h00 en Allemagne**
Indice Ifo du climat des affaires en octobre

**15h00 aux Etats-Unis**
Indice S&P Case-Shiller des prix immobiliers en août

**16h00 aux Etats-Unis**
Indice de confiance des consommateurs du Conference Board